



57^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Dialogue interactif renforcé sur le rapport de la mission internationale indépendante d'établissement des faits pour le Soudan

Intervention du Luxembourg

10 septembre 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie la Mission pour leur rapport.

Nous saluons tous les efforts pour faire taire les armes et acheminer une aide humanitaire aux millions de soudanais que ce conflit a plongés dans l'extrême besoin. La déclaration de famine pour une deuxième fois en vingt ans au Darfour en est un triste point culminant. Bien que l'ouverture du couloir humanitaire à Adré est à féliciter, l'accès doit être renforcé et élargi pour répondre aux besoins.

Les graves violations et abus du droit international humanitaire et du droit international des droits humains documentés dans le rapport soulignent à quel point les belligérants ignorent leur devoir de protéger les populations civiles. Il en va de même pour les crimes contre l'humanité commis contre les Masalit et d'autres populations non arabes du Darfour par les forces de soutien rapide du général Dagalo.

Nous soulignons une fois de plus que les civils, doivent être protégés ; les prendre pour cible est inacceptable. Dans un esprit de transparence, nous encourageons les autorités soudanaises à accepter le renouvellement de la Mission d'établissement des faits.

Il est impératif que la communauté internationale appuie le peuple soudanais pour retrouver la paix et une voie vers la transition démocratique, enclenchée en 2019.

Monsieur, Mesdames les membres de la Mission,

Compte tenu des recommandations ambitieuses formulées dans votre rapport, quelles sont les prochaines étapes pour votre mission ?

Je vous remercie.

(240 mots – 1m30s)